

MESURES SANITAIRES POUR LE SPORT EN SALLE ET EN PLEIN AIR

A PARTIR DU 19 MAI 2021

*Du 19 mai Au 8 juin 2021

MOINS DE 18 ANS - Couvre-feu 21h (arrêt des cours 20h30)

En salle, en équipement sportif de **plein air** et dans l'espace public, reprise avec contact et sans limitation de nombre.

L'encadrement veille au protocole sanitaire (désinfection mains et ballons)

PLUS DE 18 ANS –Couvre-feu 21h

EN SALLE : INTERDIT

PLEIN AIR :

Espace public : limité à 10 personnes

Équipement Sportif de plein air : sans limitation de nombre si la pratique est encadrée

Sans contact

L'encadrement veille au protocole sanitaire

*Du 9 juin Au 29 juin 2021

MOINS DE 18 ANS - Couvre-feu 23h (arrêt des cours 22h00)

« Idem »

PLUS DE 18 ANS –Couvre-feu 23h (arrêt des cours 22h)

EN SALLE : Reprise sans limitation de nombre

Sans contact

L'encadrement veille au protocole sanitaire (désinfection mains et ballons)

PLEIN AIR

Espace public : limité à 25 personnes

Équipement Sportif de plein air : sans limitation de nombre si la pratique est encadrée

Avec contact

L'encadrement veille au protocole sanitaire (désinfection mains et ballons)

*A partir du 30 juin 2021

POUR TOUS

La pratique est autorisée sans restriction, avec contact en salle et en plein air dans le respect du protocole sanitaire (désinfection mains et ballons)
